



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

PLAN D'ACTION 2014

Pour la réduction des obstacles à
l'intégration des personnes handicapées



Paul St-Laurent, citoyen



Normand McNeil, citoyen

L'accessibilité pour une pleine participation sociale

Avec près de 10 000 personnes en situation de handicap à Saint-Jean-sur-Richelieu et une population de plus en plus vieillissante dans son ensemble, l'accessibilité universelle est devenue un véritable enjeu dans la planification des services. Un trop grand nombre de citoyens doivent, encore aujourd'hui, faire face à des situations discriminantes dans leur vie sociale et professionnelle.

Le plan d'action 2014 présente une série de mesures visant l'amélioration des services aux personnes handicapées et par le fait même à l'ensemble de la population. Guidée par le concept d'accessibilité universelle, qui se traduit par le fait de concevoir les biens et services pour l'ensemble de la population, la Ville souhaite poursuivre ses actions afin de permettre une meilleure participation sociale des personnes handicapées. Que ce soit pour se rendre au travail, aller à l'école, faire des courses, participer à des activités de loisirs, comprendre l'information, utiliser le transport en commun, etc., les personnes handicapées sont confrontées régulièrement à une foule d'obstacles, limitant ainsi l'accès aux différents services. La Ville reconnaît que l'accessibilité répond à un besoin légitime et fondamental pour assurer le développement et l'autonomie des personnes handicapées.

Le concept d'accessibilité universelle devient ainsi une culture organisationnelle qui s'intègre progressi-

vement dans nos services. Au fil des ans, les différents plans d'action qui ont été adoptés, ont été inspirés par les réalités concrètes vécues par les personnes handicapées animées d'une volonté d'améliorer leur quotidien. Poursuivre les différentes formations et la sensibilisation pour permettre au personnel municipal de mieux comprendre la réalité des personnes handicapées, élaborer des outils pour éviter de créer de nouveaux obstacles, améliorer l'accessibilité des bâtiments municipaux, voilà donc les principaux défis que représente le plan d'action 2014.

Cadre légal

Ce plan d'action s'inscrit en conformité avec l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale qui exige, aux municipalités de 15 000 habitants et plus, de produire et de rendre public annuellement un plan d'action présentant les obstacles et les mesures relatives à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activités relevant de leurs attributions. Il est également en conformité avec l'article 67 de cette même loi qui exige des sociétés de transport en commun et des organismes municipaux et inter municipaux de transport qu'ils produisent un plan de développement visant à assurer, dans un délai raisonnable, le transport collectif des personnes handicapées sur le territoire qu'ils desservent.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, article 1



Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu (TCAPH)



Patricia Poissant et Mélanie Dufresne, conseillères municipales

L'accessibilité, un travail de partenariat

Afin d'assurer des services répondant à l'ensemble des besoins des personnes handicapées, la Ville travaille en partenariat et favorise la planification d'actions concertées avec les acteurs du milieu. La réalisation de ce plan d'action a été rendu possible grâce à la collaboration de précieux partenaires du milieu et des citoyens.

Instance privilégiée, la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu (TCAPH), qui regroupe 26 membres, contribue à l'exercice d'identification et à l'analyse des obstacles. Cette collaboration permet à la Ville de bénéficier de leur expertise et connaissance de la situation des personnes handicapées du milieu. Sollicités à plusieurs reprises au courant de l'année, des citoyens ayant des limitations ont également participé à différentes réflexions nous permettant d'améliorer nos façons de faire et de trouver les solutions appropriées aux obstacles identifiés.

La participation pleine et entière des personnes handicapées est un défi qui interpelle tous les acteurs du milieu. Du chemin reste donc à parcourir pour que l'inclusion et la participation des personnes handicapées deviennent réalité. La Ville invite tous et chacun à contribuer à l'intégration des personnes handicapées.

« Le regard sur les personnes handicapées a certes beaucoup évolué ces dernières années, mais des efforts restent encore à faire. »

À l'échelle d'une société ça évolue, et c'est très bien, mais à l'échelle d'une vie c'est affreusement long. »

Jean-Marc Maillat-Contoz, paraplégique fondateur du magazine national Handirect à Lyon

Comité interne de coordination responsable du plan d'action:

Afin d'encadrer le processus d'élaboration et s'assurer de la mise en œuvre du plan d'action, un comité interne de coordination du plan d'action relatif à la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées a été mis sur pied par le conseil municipal.

Ce comité est formé :

M^{me} Mélanie Dufresne, conseillère municipale

M^{me} Patricia Poissant, conseillère municipale

M^{me} Michelle Hébert, directrice générale adjointe

M^{me} Marie Côté, coordonnatrice des services aux personnes handicapées

M^{me} Nadine Ouellette, coordonnatrice du plan de développement en transport

M. David Lesnik, chef de division, bâtiments et électricité

M^{me} Pascale Constant, collaboratrice au développement de l'accessibilité

Consultez le plan d'action 2014 en ligne au www.sjsr.ca/accessibilite

Pour de l'information complémentaire telle que les objectifs des différents secteurs d'activités, la liste des partenaires, les statistiques, les mécanismes et le processus de production du plan d'action, etc., consultez le plan d'action 2011 disponible sur le site Internet de la Ville.

Marie Côté, coordonnatrice des services aux personnes handicapées. Tél.: 450 357-2166
ma.cote@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca



Hommage à Diane Houle, grande pionnière de l'accessibilité

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et les membres de la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu tiennent à rendre hommage à une citoyenne très impliquée et engagée dans sa communauté.

Mère de deux enfants, grand-maman de trois petits-enfants, Diane Houle était avant tout une femme de cœur.

Directrice générale du Parrainage civique pendant 24 ans, elle a contribué à mieux faire connaître la déficience intellectuelle. C'est avec une passion toujours renouvelée qu'elle s'impliquait dans ses dossiers. L'inclusion des personnes handicapées était au cœur de cet engagement.

Doyenne de la Table de concertation des associations des personnes handicapées, qui célèbre ses 25 ans cette année, ses membres se souviendront d'une femme d'engagement. De par sa volonté de faire avancer la cause des personnes handicapées, Diane s'impliquait sur tous les comités de la Table. Son intégrité et son dévouement ont fait d'elle une personne inspirante pour tous ceux qui l'ont côtoyée.

Sa vitalité et son énergie lui permettaient de relever les défis qu'elle rencontrait sur le chemin de la vie. Diane Houle a toujours œuvré avec énergie et conviction à la construction d'une société plus inclusive.

Son implication à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu aura été remarquable. Sa participation à plusieurs comités de réflexion et d'analyse aura permis d'améliorer l'accessibilité des services municipaux. Sa contribution à l'amélioration de l'accessibilité des services est exemplaire (analyse de l'accessibilité des bâtiments municipaux, normes internes pour les espaces de stationnement des personnes handicapées, système d'ouvre-porte automatique, transport en commun, et beaucoup d'autres). La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu perd ainsi une grande citoyenne, qui a dédié une grande partie de sa vie à la défense des droits des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Nous garderons le souvenir d'une femme passionnée et déterminée qui aspirait à une société accessible à tous...



BILAN DES RÉALISATIONS 2013

Administration municipale

MESURES	SUIVIS
Offrir une formation pour le personnel à l'accueil des différents services, portant sur la réalité des personnes handicapées.	Reporté 2014
Entamer une réflexion relative à l'accessibilité universelle et le développement durable.	En cours
Offrir une formation aux responsables des parcs et bâtiments portant sur l'accessibilité universelle.	Reporté 2014
Développer de nouvelles collaborations avec les Tables de concertation aînés et périnatalité du Haut-Richelieu dans le cadre du processus de production du plan d'action, favorisant la participation des aînés et familles, et ce, conformément au concept d'accessibilité universelle.	En cours
Dans le cadre des élections municipales, rendre l'information plus accessible aux citoyens (réalisation d'une capsule vidéo en LSQ sur le site Internet pour présenter le message du président des élections et amélioration du dépliant pour l'électeur).	✓ Réalisé

Accessibilité aux édifices publics

MESURES	SUIVIS
<p>Améliorer l'accessibilité des bâtiments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre culturel Fernand-Charest (signalisation intérieure et extérieure, toilettes, etc.) - Piscine du complexe sportif Claude-Raymond (bandes réfléchissantes dans les escaliers, vestiaires, etc.) - Hôtel de ville (accès à l'entrée principale, signalisation, toilettes, etc.) - Colisée Isabelle-Brasseur (signalisation, bandes réfléchissantes, etc.) - Bibliothèque Saint-Luc (escaliers, toilettes, signalisation, etc.) - Aréna municipal (signalisation, bandes réfléchissantes, toilettes, vestiaires, etc.) - Pavillon Mille-Roches (palier extérieur, toilettes, salle des patineurs, etc.) - Bibliothèque Adélar-Berger (mains courantes à l'extérieur, affichage, signalisation, etc.) - Bougainvillier, au Service de l'urbanisme (ouvre-porte automatique) - Cour municipale (accueil, guichet accessible, etc.) 	✓ Réalisé

Circulation et stationnement

MESURES	SUIVIS
Organiser une activité de sensibilisation pour l'équipe de signalisation, pour en connaître davantage sur la manière dont les personnes ayant une déficience visuelle se déplacent.	✓ Réalisé
<p>Améliorer la sécurité des piétons, suite à l'analyse de fonctionnement, à l'intersection MacDonald et Séminaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reculer la ligne d'arrêt sur Séminaire direction nord ainsi que le corridor piéton/cycliste pour permettre un angle plus sécuritaire de traverse piétonne; - Ajout d'une aire protégée (refuge) sur le terre-plein; - Ajout d'un bouton poussoir au milieu du terre-plein. 	✓ Réalisé
<p>Réaménager les cases de stationnements municipaux pour personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre culturel Fernand-Charest (arrière) - Hôtel de ville (côté arrière) - Centre des aînés johannais (<i>en cours</i>) - Pavillon Mille-Roches 	
<p>Non prévu mais réalisé en 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèque Adélar-Berger (arrière) - P-10 - Pavillon Yvan-Viens - Centre Saint-Georges - Colisée Isabelle-Brasseur - Piscine Claude-Raymond - Parc Pierre-Benoît - Bibliothèque Saint-Luc 	✓ Réalisé
Repositionner le panneau de signalisation à la Bibliothèque Saint-Luc, pour l'espace réservé aux personnes handicapées afin de bien délimiter les deux cases de stationnement.	✓ Réalisé
Effectuer la réfection du trottoir sur la rue Richelieu (devant le cinéma Capitol), puisqu'il est difficile pour les personnes en fauteuil roulant d'y circuler.	✓ Réalisé
Effectuer la réfection des trottoirs du côté ouest sur le boulevard du Séminaire, entre la rue Pierre-Caisse et le CSSS, puisqu'ils sont irréguliers à plusieurs endroits.	✓ Réalisé

BILAN DES RÉALISATIONS 2013 (suite)

Sécurité et mesures d'urgence

MESURES	SUIVIS
Planifier une formation sur mesure pour le personnel du Centre de télécommunication 911, afin de les sensibiliser aux différentes situations que vivent les personnes ayant une déficience auditive, en situation de stress, pour communiquer leur besoin d'assistance.	Reporté 2014

Loisir et soutien aux organismes

MESURES	SUIVIS
Élaborer une fiche-conseil pour le personnel afin d'améliorer l'accueil et le service aux personnes ayant des besoins particuliers.	Reporté 2014
Débuter l'analyse de l'accessibilité des parcs.	Reporté 2014
Élaborer une fiche-conseil portant sur l'accessibilité aux événements spéciaux. Faire un lien avec les saines habitudes de vie et les événements écoresponsables.	Reporté 2014
Procéder à l'achat de mobilier urbain adapté au parc des Chevaliers, tel que: tables à piquenique, balançoires, etc.	En cours

Communications

MESURES	SUIVIS
Publier un article portant sur l'accessibilité et les personnes ayant des besoins particuliers, à chacune des parutions du bulletin des employés.	✓ Réalisé
Développer et améliorer l'information et la visibilité de l'onglet « Accessibilité » du site Internet de la Ville.	Reporté 2014

Transports

MESURES	SUIVIS
Élaborer un guide synthèse de procédures administratives pour les chauffeurs d'autobus, permettant la sensibilisation de ceux-ci à la réalité des personnes ayant des limitations.	Reporté 2014
Évaluer la possibilité d'annoncer les arrêts dans les autobus (<i>exemple : synthèse vocale, arrêt nommé par le chauffeur, etc.</i>). À revoir, lors de l'analyse de l'implantation d'un éventuel système d'exploitation d'information.	✓ Réalisé
Prendre les mesures nécessaires pour que le tableau lumineux du Terminus puisse donner les départs par des annonces sonores.	En cours
Produire des outils de communication pour les chauffeurs d'autobus, tels que des cartons ayant pour message « <i>changement d'autobus</i> ».	Reporté 2014
Évaluer avec les propriétaires, la possibilité d'aménager un abribus ainsi qu'une aire de circulation piétonne au coin du Walmart et du Maxi.	Reporté 2014
Offrir une formation spécialisée pour le personnel de première ligne (chauffeurs, préposés à l'accueil, etc.) portant sur la réalité des personnes ayant un handicap et concernant l'importance du soutien apporté.	✓ Réalisé
Effectuer une évaluation des coûts et de la faisabilité pour l'aménagement de rampes d'accès dans les autobus, afin que les personnes en fauteuil roulant puissent accéder aux autobus.	✓ Réalisé
Mettre des affiches dans les autobus et/ou abribus pour inciter l'utilisateur à informer le chauffeur du transfert qu'il souhaite effectuer (lors des correspondances).	✓ Réalisé
Analyser l'efficacité des différentes correspondances à l'intersection des boulevards Gouin et Séminaire, en collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille.	Reporté 2014
Analyser l'accessibilité des différents points de vente de billets d'autobus.	✓ Réalisé
Aménager de nouveaux abribus accessibles (plus grands et plus spacieux) sur le boulevard Saint-Luc, dans le cadre de l'urbanisation du boulevard Saint-Luc.	En cours

MESURES PRÉVUES POUR 2014

Administration municipale

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES
Les responsables des parcs et bâtiments sont appelés à intervenir régulièrement pour améliorer l'accessibilité des installations de la ville (nouvelles conceptions, rénovations, réaménagement et entretien, etc.). Mesure 2013 - reportée	Offrir une formation aux responsables des parcs et bâtiments portant sur l'accessibilité universelle.	Coordonnatrice des services aux personnes handicapées en collaboration avec les Travaux publics et Loisirs et bibliothèques
Méconnaissance du principe d'accessibilité universelle, du processus d'élaboration du plan d'action et des obligations légales de la part du personnel.	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une formation pour le personnel à l'accueil des différents services, portant sur la réalité des personnes handicapées. Mesure 2013 - reportée • Planifier une activité de sensibilisation portant sur l'accessibilité universelle, permettant de sensibiliser les cadres à la réalité des personnes handicapées (former les équipes, préparer le contenu, échéanciers de rencontres, etc.). 	Ressources humaines en collaboration avec la Coordonnatrice des services aux personnes handicapées et le Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal
Méconnaissance des élus, du concept d'accessibilité universelle et de la réalité des personnes handicapées.	Organiser une activité de sensibilisation portant sur l'accessibilité universelle, permettant de sensibiliser les nouveaux élus municipaux à la réalité des personnes handicapées.	Conseillères responsables de l'accessibilité, en collaboration avec la Coordonnatrice des services aux personnes handicapées
Plusieurs problématiques relatives à l'accessibilité des commerces au centre-ville.	Organiser une rencontre portant sur l'accessibilité universelle avec les commerçants du centre-ville, dans le cadre de la revitalisation du centre-ville.	Développement économique en collaboration avec la Société de développement du Vieux-Saint-Jean et la Coordonnatrice des services aux personnes handicapées

Accessibilité aux édifices publics

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES
Plusieurs bâtiments municipaux nécessitent des interventions afin d'améliorer l'accessibilité.	<p>Améliorer l'accessibilité aux bâtiments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centre culturel Fernand-Charest (ouvre-porte automatique, bandes réfléchissantes, etc.) - Hôtel de ville (entrée avant extérieure, salle de toilettes au 2^e étage, etc.) - Édifice Saint-Jacques (toilettes) - Piscine du complexe sportif Claude-Raymond (ouvre-porte automatique, signalisation, vestiaire, etc.) - Colisée Isabelle-Brasseur (signalisation) - Centre des aînés johanais (ouvre-porte automatique, signalisation, toilettes, etc.) - Bibliothèque Saint-Luc (bandes réfléchissantes, signalisation, toilettes, etc.) - Aréna municipal (bandes réfléchissantes, toilettes, etc.) - Pavillon Mille-Roches (main courante extérieure, toilettes, etc.) - Cour municipale (mains courantes, toilettes, etc.) 	Travaux publics

MESURES PRÉVUES POUR 2014 (suite)

Accessibilité aux édifices publics (suite)

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES
On ne connaît pas le portrait précis de situation de l'accessibilité des bâtiments municipaux.	Poursuivre l'analyse de l'accessibilité des bâtiments municipaux suivants : – Palestre (secteur Iberville) – Bougainvillier – Caserne 1 de pompiers	Travaux publics
Les salles des bâtiments municipaux ne disposent pas toutes d'appareils d'aide à l'audition.	Procéder à l'installation de systèmes d'aide à l'audition, aux bâtiments suivants : - Pavillon Mille-Roches - Cour municipale	Travaux publics
Difficulté d'accès à la plateforme élévatrice à l'entrée principale de l'hôtel de ville en raison de sa capacité maximale.	Procéder au réaménagement de la plateforme (suite à l'analyse et aux recommandations sur les différentes options pour améliorer l'accessibilité).	Travaux publics

Circulation et stationnement

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES
Dans les stationnements municipaux, plusieurs espaces de stationnement pour personnes handicapées ne sont pas adéquats.	Réaménager les cases de stationnement conformément à la nouvelle norme de la Ville aux endroits suivants : – Édifice Saint-Jacques – Palestre (secteur Iberville) – Caserne 1 de pompiers	Travaux publics
Plusieurs problématiques récurrentes relatives à la sécurité des piétons à différentes intersections aux cours des dernières années, dans le cadre des plans d'action annuels.	Débuter une démarche d'analyse et de réflexion sur la sécurité des piétons.	Transports et mobilité urbaine en collaboration avec la Coordinatrice des services aux personnes handicapées
Les panneaux de signalisation temporaires sont installés de façon non conforme.	Élaborer une fiche (normative) pour la signalisation temporaire des panneaux réalisés par les organismes.	Travaux publics en collaboration avec la Coordinatrice des services aux personnes handicapées
Plusieurs bateaux pavés (descente de trottoir) ne sont pas accessibles.	Débuter un portrait de situation des bateaux pavés. Identifier un secteur d'intervention prioritaire et faire une analyse de l'accessibilité des bateaux pavés dans ce secteur.	Travaux publics en collaboration avec la Coordinatrice des services aux personnes handicapées et la Table de concertation des associations de personnes handicapées

MESURES PRÉVUES POUR 2014 (suite)

Loisir et soutien aux organismes communautaires

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES
Développer des moyens pour outiller le personnel à l'accueil, en regard de la réalité des personnes ayant des besoins particuliers. Mesure 2013 - reportée	Élaborer une fiche-conseil pour le personnel afin d'améliorer l'accueil et le service aux personnes ayant des besoins particuliers.	Loisirs et bibliothèques en collaboration avec le Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal
Mesure 2013 - reportée	Élaborer une fiche-conseil portant sur l'accessibilité des événements spéciaux. Faire un lien avec les saines habitudes de vie et les événements écoresponsables.	Loisirs et bibliothèques en collaboration avec l'Urbanisme (Division environnement et développement durable)
On ne connaît pas le portrait de situation de l'accessibilité des parcs. Mesure 2013 - reportée	Débuter l'analyse de l'accessibilité des parcs.	Loisirs et bibliothèques
La Ville est appelée à collaborer financièrement avec les écoles pour l'aménagement des cours d'école.	Présenter aux représentants de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, la nouvelle grille d'analyse d'accessibilité d'aménagement des parcs élaborée par la Ville.	Loisirs et bibliothèques
Pour les personnes à mobilité réduite, voyager relève du défi. Qu'on parle d'attrait touristique, d'hébergement, de restauration, de moyens de transport public, chacun de leurs déplacements exige une organisation complexe.	Élaborer une démarche de sensibilisation en collaboration avec Tourisme Saint-Jean-sur-Richelieu et Région pour le développement du tourisme accessible.	Loisirs et bibliothèques en collaboration Tourisme Saint-Jean-sur-Richelieu et Région
À la piscine du complexe sportif Claude-Raymond, la chaise hydraulique n'est pas sécuritaire.	Effectuer l'achat d'un lève-personne plus sécuritaire et permettant aux personnes n'ayant pas de tonus de profiter de la piscine.	Loisirs et bibliothèques en collaboration avec la Coordinatrice des services aux personnes handicapées
Besoin de formation en animation pour le camp de jour estival de l'Association des parents en déficience intellectuelle et physique (APDIP).	Offrir la formation en animation à l'APDIP dans le cadre de son camp de jour estival.	Loisirs et bibliothèques

Communications

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES
Mesure 2013 - reportée	Développer et améliorer l'information et la visibilité de l'onglet « Accessibilité » du site Internet de la Ville.	Communications en collaboration avec la Coordinatrice des services aux personnes handicapées
Des études démontrent que la moitié de la population québécoise adulte, de 16 à 65 ans, n'a pas les compétences requises pour comprendre et pour utiliser l'information de la vie de tous les jours (maison, travail, communauté, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir une formation portant sur des communications accessibles, au personnel des différents services impliqués dans les communications (penser, concevoir et développer du matériel d'information de façon à le rendre accessible à tous). - Élaborer une fiche-conseil (aide-mémoire) pour des communications accessibles. 	Communications et Ressources humaines en collaboration avec la Coordinatrice des services aux personnes handicapées

MESURES PRÉVUES POUR 2014 (suite)

Sécurité et mesures d'urgence

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES
Difficulté pour les personnes en déficience auditive de communiquer avec les premiers répondants. Mesure 2013 - reportée	Planifier une formation sur mesure pour le personnel du Centre de télécommunication 911, afin de les sensibiliser aux différentes situations que vivent les personnes ayant une déficience auditive, en situation de stress, pour communiquer leur besoin d'assistance.	Police
Méconnaissance du formulaire pour les personnes nécessitant une attention particulière (PNAP). Le Service de sécurité incendie offre, aux personnes à mobilité réduite, la possibilité de s'inscrire à un registre informatisé permettant de fournir aux intervenants d'urgences certaines informations afin d'intervenir efficacement en fonction de la situation.	- Faire la promotion du programme PNAP (personne nécessitant une attention particulière) auprès de la population (via les médias). - Effectuer une présentation du programme PNAP (personne nécessitant une attention particulière) aux intervenants du Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville et des Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort.	Incendies
Manque d'information concernant les caractéristiques des personnes autistes.	Offrir une formation portant sur les personnes autistes aux pompiers, afin de les outiller pour leurs interventions.	Incendies

Transport

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES
La réalité des personnes ayant des limitations n'est pas toujours évidente pour les chauffeurs d'autobus. Difficulté de compréhension de l'information pour ces usagers. Mesure 2013 - reportée	Élaborer un guide synthèse de procédures administratives pour les chauffeurs d'autobus, permettant la sensibilisation de ceux-ci à la réalité des personnes ayant des limitations.	Transports et mobilité urbaine
L'arrêt situé au coin de Wal-Mart et du Maxi n'est pas sécuritaire puisqu'il n'a pas de trottoir, ni d'abribus. Mesure 2013 - reportée	Évaluer avec les propriétaires, la possibilité d'aménager un abribus ainsi qu'une aire de circulation piétonne au coin du Wal-Mart et du Maxi.	Transports et mobilité urbaine
Transmission de l'information très difficile lors d'embarquement, de débarquement et en cours de trajet sur les circuits urbains et interurbains, en autres, pour les personnes ayant une déficience auditive. Mesure 2013 - reportée	Produire des outils de communication pour les chauffeurs d'autobus, tels que des cartons ayant pour message « <i>changement d'autobus</i> ».	Transports et mobilité urbaine
Coin de correspondance difficile pour les personnes avec une déficience visuelle, pour les autobus 33 et 34 à l'intersection des boulevards Gouin et Séminaire Mesure 2013 - reportée	Analyser l'efficacité des différentes correspondances à l'intersection des boulevards Gouin et Séminaire, en collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille.	Transports et mobilité urbaine

MESURES PRÉVUES POUR 2014 (suite)

Transport (suite)

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLES
Manque d'information sur l'état de situation de l'accessibilité de nos services de transport en commun.	Poursuivre l'état de situation par l'analyse des circuits (parcours sans obstacles), selon les circuits les plus achalandés et selon le type de clientèle. - Circuit interurbain 96 (local et express) Planifier les mesures nécessaires à l'accessibilité des services de transport en commun.	Transports et mobilité urbaine
Aucun service d'autobus le dimanche.	Évaluer les coûts et la faisabilité d'une desserte le dimanche, sur le réseau de transport en commun.	Transports et mobilité urbaine
Lors de l'aménagement de nouveaux abribus, les critères d'accessibilité ne sont pas intégrés puisqu'ils sont méconnus.	Élaborer une fiche (normative) concernant les critères à respecter pour l'installation des abribus (espace de rotation, mobilier urbain à proximité, aménagement de l'abribus, signalisation, éclairage, etc.).	Transports et mobilité urbaine
Plusieurs demandes reliées à l'implantation de nouveaux abribus.	Développer une grille d'analyse pour l'implantation d'un abribus (critères, pondérations selon l'achalandage, la sécurité, etc.).	Transports et mobilité urbaine
L'arrêt situé à l'intersection de la rue Aubry et chemin du Grand-Bernier est très achalandé mais ne dispose pas d'abribus pour accueillir les usagers, selon la température.	Évaluer le besoin d'aménager un abribus au coin de la rue Aubry et chemin du Grand-Bernier (<i>en lien avec la grille d'analyse pour l'implantation d'un abribus qui sera élaborée en 2014</i>).	Transports et mobilité urbaine
Difficulté pour les usagers du transport en commun du Terminus, de se diriger à l'extérieur.	Effectuer une analyse des besoins signalétiques au Terminus.	Transports et mobilité urbaine
Une très grande majorité des abribus de la Ville ne sont pas accessibles.	Effectuer un portrait de situation de l'état des abribus.	Transports et mobilité urbaine
À plusieurs reprises, les autobus effectuent des manœuvres non sécuritaires lors du débarquement des usagers, en raison des voitures qui sont stationnées devant les arrêts d'autobus.	Élaborer un projet de réglementation pour l'aménagement des zones d'accès aux arrêts d'autobus, ainsi que les normes techniques et la signalisation conséquente.	Transports et mobilité urbaine en collaboration avec le Greffe, l'Urbanisme et les Infrastructures et gestion des eaux



FÉVRIER 2014